

OPERATING INSTRUCTIONS AND OWNER'S MANUAL

MR. HEATER

MODEL

MH55FAV, MH85FAV
MH125FAV

READ INSTRUCTIONS CAREFULLY: Read and follow all instructions. Place instructions in a safe place for future reference. Do not allow anyone who has not read these instructions to assemble, light, adjust or operate the heater.

HEATSTAR

MODEL

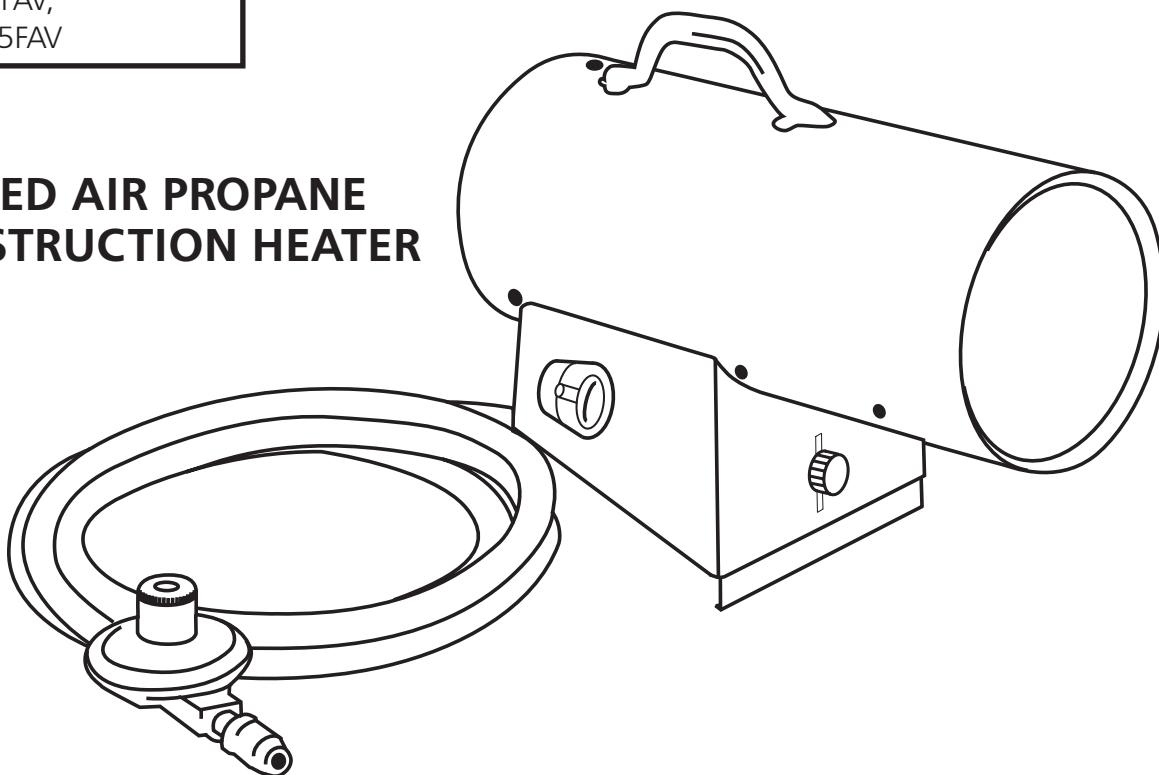
HS55FAV, HS85FAV
HS125FAV

BUDDY-PRO

MODEL

TS55FAV,
TS125FAV

FORCED AIR PROPANE CONSTRUCTION HEATER



WARNING: If the information in this manual is not followed exactly, a fire or explosion may result causing property damage, personal injury or loss of life.

- Do not store or use gasoline or other flammable vapors and liquids in the vicinity of this or any other appliance.
- An LP cylinder not connected for use shall not be stored in the vicinity of this or any other appliance.
- WHAT TO DO IF YOU SMELL GAS
 - Do not try to light appliance.
 - Extinguish any open flame.
 - Shut off gas to appliance.
- Service must be performed by a qualified service agency.

This is an unvented gas-fired portable heater. It uses air (oxygen) from the area in which it is used. Adequate combustion and ventilation air must be provided. Refer to page 3.

⚠ WARNING: YOUR SAFETY IS IMPORTANT TO YOU AND TO OTHERS, SO PLEASE READ THESE INSTRUCTIONS BEFORE YOU OPERATE THIS HEATER.

GENERAL HAZARD WARNING:

- ⚠ FAILURE TO COMPLY WITH THE PRECAUTIONS AND INSTRUCTIONS PROVIDED WITH THIS HEATER, CAN RESULT IN DEATH, SERIOUS BODILY INJURY AND PROPERTY LOSS OR DAMAGE FROM HAZARDS OF FIRE, EXPLOSION, BURN, ASPHYXIATION, CARBON MONOXIDE POISONING, AND/OR ELECTRICAL SHOCK.
- ⚠ ONLY PERSONS WHO CAN UNDERSTAND AND FOLLOW THE INSTRUCTIONS SHOULD USE OR SERVICE THIS HEATER.
- ⚠ IF YOU NEED ASSISTANCE OR HEATER INFORMATION SUCH AS AN INSTRUCTIONS MANUAL, LABELS, ETC. CONTACT THE MANUFACTURER.

⚠ WARNING: NOT FOR HOME OR RECREATIONAL VEHICLE USE

⚠ WARNING: FIRE, BURN, INHALATION, AND EXPLOSION HAZARD. KEEP SOLID COMBUSTIBLES, SUCH AS BUILDING MATERIALS, PAPER OR CARDBOARD, A SAFE DISTANCE AWAY FROM THE HEATER AS RECOMMENDED BY THE INSTRUCTIONS NEVER USE THE HEATER IN SPACES WHICH DO OR MAY CONTAIN VOLATILE OR AIRBORNE COMBUSTIBLES, OR PRODUCTS SUCH AS GASOLINE, SOLVENTS, PAINT THINNER, DUST PARTICLES OR UNKNOWN CHEMICALS.

The State of California requires the following warning:

⚠ WARNING: COMBUSTION BY-PRODUCTS PRODUCED WHEN USING THIS PRODUCT CONTAIN CARBON MONOXIDE, A CHEMICAL KNOWN TO THE STATE OF CALIFORNIA TO CAUSE CANCER AND BIRTH DEFECTS (OR OTHER REPRODUCTIVE HARM).

CONTENTS

| | |
|---|----|
| HEATER SPECIFICATIONS..... | 2 |
| WARNINGS..... | 2 |
| OPERATING PRECAUTIONS | 3 |
| SAFETY PRECAUTIONS..... | 4 |
| ODOR FADE WARNING | 5 |
| OPERATING INSTRUCTIONS | 6 |
| SERVICING..... | 6 |
| SIZE AND CAPACITY OF PROPANE CYLINDERS REQUIRED | 7 |
| WIRING DIAGRAMS..... | 8 |
| 55FAV PARTS..... | 9 |
| 85FAV PARTS..... | 9 |
| 125FAV PARTS | 9 |
| WARRANTY | 12 |

SPECIFICATIONS

| | |
|---------------------------|---------------------------------|
| Type of Gas:..... | For use with Propane Only |
| Gas Supply Pressure | |
| to regulator | Max.: Bottle Pressure |
| to regulator | Min.: 5 psig (34.5 kPa) |
| regulator out | 28" W.C. (6.97 kPa) |
| Electrical Input:..... | 115V, 60 Hz, 1Ø, 3a |
| | Min. Operating Voltage: 100V |
| Ignition:..... | Direct Spark |
| Primary | |
| Flame Control: | Thermocouple Operated Gas Valve |
| High Temperature | |
| Control: | 240°F (116°C) |
| Min. Ambient Temp. Rating | 0°F (-17.8°C) |

SPECIFICATIONS

| Model: | 55FAV | 85FAV | 125FAV |
|-------------------------|--|---|--|
| Rating: | 30,000-55,000 Btu/Hr (8.8-16.1 kW) | 50,000 – 85,000 Btu/hr (14.6 – 25.0 kW) | 75,000 – 125,000 Btu/hr (21.9 – 36.6 kW) |
| Fuel Consumption: | 1.4-2.5 #/hr. (.64-1.1 kg/hr) | 2.3 – 3.9 #/hr. (1.04 – 1.77 kg/hr) | 3.5 – 5.8 #/hr. (1.59 – 2.63 kg/hr) |
| Fuel Orifice Port No.: | 18 | 18 | 18 |
| Fuel Orifice Port Size: | 0.0196" (0.50mm) | 0.0240" (0.6024mm) | 0.0295" (0.75mm) |
| Heated Air Output: | 300 cfm (8.49 cmm) | 350 cfm (9.91 cmm) | 350 cfm (9.91 cmm) |
| Average Air Temp. Rise: | 200°F (111°C) | 200°F (111°C) | 400°F (232°C) |

OPERATING PRECAUTIONS

This is a propane, direct-fired, forced air heater. It's intended use is primarily temporary heating of buildings under construction, alteration or repair.

Propane is heavier than air. If propane leaks from a connection or fitting, it sinks to the floor, collecting there with the surrounding air, forming a potentially explosive mixture. Obviously, propane leaks should be avoided, so set up the propane supply with utmost care. Read enclosed Odor Fade and Propane Sheet for additional information about detecting propane leaks. Leak check new connections or reconnections with a soap and water solution and follow all connection instructions herein. Also, ask your propane dealer for advice on the propane application and supply installation and ask him to check it if there are any questions.

This heater was designed and certified for use as a construction heater in accordance with ANSI Standard Z83.7/CGA 2.14-2000. Check with your local fire safety authority if you have any questions about your applications. Other standards govern the use of fuel gases and heat producing products in specific applications. Your local authority can advise you about these.

Direct-Fired means that all of the combustion products enter the heated space. Even though this heater operates very close to 100 percent combustion efficiency, it still produces small amounts of carbon monoxide. Carbon monoxide (called CO) is toxic. We can tolerate small amounts but not a lot. CO can build up in a heated space and failure to provide adequate ventilation could result in death. The symptoms of inadequate ventilation are:

- headache
- dizziness
- burning eyes and nose
- nausea
- dry mouth or sore throat

So, be sure to follow advice about ventilation in these operating instructions.

Forced Air means that a blower or fan pushes the air through the heater. Proper combustion depends upon this air flow; therefore, the heater must not be revised, modified or operated with parts removed or missing. Likewise, safety systems must not be circumvented or modified in order to operate the heater.

When the heater is to be operated in the presence of other people the user is responsible for properly acquainting those present with the safety precautions and instructions, and of the hazards involved.

SAFETY PRECAUTIONS

1. Check the heater thoroughly for damage. DO NOT operate a damaged heater.
2. DO NOT modify the heater or operate a heater which has been modified from its original condition.
3. Use only propane gas.
4. Use only VAPOR WITHDRAWAL propane supply. If there is any question about vapor withdrawal, ask your propane dealer.
5. Mount the propane cylinders vertically (shutoff valve up). Secure them from falling or being knocked over and protect them from damage.
6. Locate propane containers at least (USA) 7 ft. (2.13m), (Canada) 10 ft. (3m) from the heater and **do not** direct exhaust toward containers.
7. **IMPORTANT** Use only the hose and regulator assembly provided with the heater. Match the color stripe on the hangtag attached to the hose assembly with the color on the label located near the propane inlet fitting on the heater. Inspect hose assembly before each use of the heater. If there is excessive abrasion or wear, or hose is cut, replace with hose assembly listed on parts list before using heater.
8. For indoor use only. Area must be well ventilated. **Figure 1**. (also see "Operating Precautions").
9. If at any time gas odor is detected, IMMEDIATELY DISCONTINUE operation until the source of gas has been located and corrected. Read enclosed Odor fade and Propane Sheet for additional information about detecting propane leaks.
10. Install the heater such that it is not directly exposed to water spray, rain and/or dripping water.
11. Maintain minimum clearance from normal combustible material (like paper). **Figure 2**.
12. Due to the high surface and exhaust temperatures, adults and children must observe clearances to avoid burns or clothing ignition.
13. Operate only on a stable, level surface.
14. Do not use with ductwork. Do not restrict inlet or exit.
15. Use only the electrical power specified. The electrical connection and grounding must comply with National Electrical Code - ANSI/NFPA 70 (USA) and CSA C22.1 Canadian Electrical Code, Part 1 (Canada).
16. Use only a properly grounded 3-prong receptacle or extension cord.
17. Do not move, handle or service while hot or burning.
18. Do not adjust the heater combustion tube elevation while heater is running or hot. Adjustments to elevation should only be made after the heater has cooled to touch.
19. Use only in accordance with local codes or, in the absence of local codes, with the Standard for the Storage and Handling of Liquefied Petroleum Gases ANSI/NFPA 58 and CSA B149.1, Natural Gas and Propane Installation Code.

Figure 1

VENTILATION: Minimum openings required

| Heater | Opening near floor | Opening near ceiling |
|----------------------------|-------------------------|----------------------|
| Forced air (55)..... | 1 ft ² | 1 ft ² |
| Forced air (85, 125) | 2 ft ² | 2 ft ² |

Figure 2

MINIMUM CLEARANCE: From normal combustible material

Clearance **55, 85, 125 Forced Air**

| | |
|------------------|------|
| From floor..... | 0 ft |
| From outlet..... | 6 ft |
| From sides | 2 ft |
| From top..... | 3 ft |

Locate 10 ft. from canvas or plastic tarpaulins or similar coverings and secure them to prevent flapping or movement due to wind action.

ODOR FADE WARNING

WARNING

⚠ Asphyxiation Hazard

- Do not use this heater for heating human living quarters.
- Do not use in unventilated areas.
- The flow of combustion and ventilation air must not be obstructed.
- Proper ventilation air must be provided to support the combustion air requirements of the heater being used.
- Refer to the specification section of the heater's manual, heater dataplate, or contact the factory to determine combustion air ventilation requirements of the heater.
- Lack of proper ventilation air will lead to improper combustion.
- Improper combustion can lead to carbon monoxide poisoning leading to serious injury or death. Symptom of carbon monoxide poisoning can include headaches, dizziness and difficulty in breathing.

FUEL GAS ODOR

LP gas and natural gas have man-made odorants added specifically for detection of fuel gas leaks.

If a gas leak occurs you should be able to smell the fuel gas. Since Propane (LP) is heavier than air you should smell for the gas odor low to the floor. ANY GAS ODOR IS YOUR SIGNAL TO GO INTO IMMEDIATE ACTION!

- Do not take any action that could ignite the fuel gas. Do not operate any electrical switches. Do not pull any power supply or extension cords. Do not light matches or any other source of flame. Do not use your telephone.
- Get everyone out of the building and away from the area immediately.
- Close all propane (LP) gas tank or cylinder fuel supply valves, or the main fuel supply valve located at the meter if you use natural gas.
- Propane (LP) gas is heavier than air and may settle in low areas. When you have reason to suspect a propane leak, keep out of all low areas.
- Use your neighbor's phone and call your fuel gas supplier and your fire department. Do not re-enter the building or area.
- Stay out of the building and away from the area until declared safe by the firefighters and your fuel gas supplier.
- FINALLY, let the fuel gas service person and the firefighters check for escaped gas. Have them air out the building and area before you return. Properly trained service people must repair any leaks, check for further leakages, and then relight the appliance for you.

ODOR FADING - NO ODOR DETECTED

- Some people cannot smell well. Some people cannot smell the odor of the man-made chemical added to propane (LP) or natural gas. You must determine if you can smell the odorant in these fuel gases.
- Learn to recognize the odor of propane (LP) gas and natural gas. Local propane (LP) gas dealers will be more than happy to give you a scratch and sniff pamphlet. Use it to become familiar with the fuel gas odor.
- Smoking can decrease your ability to smell. Being around an odor for a period of time can affect your sensitivity to that particular odor. Odors present in animal confinement buildings can mask fuel gas odor.
- **The odorant in propane (LP) gas and natural gas is colorless and the intensity of its odor can fade under some circumstances.**
- If there is an underground leak, the movement of gas through the soil can filter the odorant.
- Propane (LP) gas odor may differ in intensity at different levels. Since Propane (LP) gas is heavier than air, there may be more odor at lower levels.
- **Always be sensitive to the slightest gas odor.** If you continue to detect any gas odor, no matter how small, treat it as a serious leak. Immediately go into action as discussed previously.

ATTENTION - CRITICAL POINTS TO REMEMBER!

- Propane (LP) gas has a distinctive odor. Learn to recognize these odors. (Reference Fuel Gas Odor and Odor Fading sections above.)
- Even If you are not properly trained in the service and repair of the heater, ALWAYS be consciously aware of the odors of propane (LP) gas and natural gas.
- If you have not been properly trained in repair and service of propane (LP) gas then do not attempt to light heater, perform service or repairs, or make any adjustments to the heater on the propane (LP) gas fuel system.
- A periodic sniff test around the heater or at the heater's joints; i.e. hose, connections, etc., is a good safety practice under any conditions. If you smell even a small amount of gas, CONTACT YOUR FUEL GAS SUPPLIER IMMEDIATELY. DO NOT WAIT!

OPERATING INSTRUCTIONS

PREPARING FOR OPERATION

1. Check the heater for possible shipping damage. If any is found, *immediately* notify the factory.
2. Follow all of the "Precautions".
3. Connect the POL fitting of hose and regulator assembly to the propane cylinder by rotating the POL nut counterclockwise into the propane cylinder's valve outlet and securely tighten with a wrench.
4. Connect the hose to the heater by rotating the hose fitting clockwise.
5. Securely tighten all gas connections.
6. Open the cylinder's gas valve and check all gas connections with a soap and water solution. DO NOT USE A FLAME.
7. Connect power cord to well-grounded 115V, 60 Hz, 1Ø source of power.
8. When using an extension cord, make certain that it is a 3-wire (grounded) cord of proper wire size.

START

1. Before heater ignition, always allow heater fan (blower) to run for 20 seconds to purge fuel.
2. Slowly open the main valve at propane cylinder.
3. Depress the fuel valve button to light the 55FAV, 85FAV and 125FAV models.
4. After the heater lights, keep the gas valve button depressed for 15 seconds then release and the heater will continue to operate.
5. Adjust burn rate by setting control knob to desired level.
6. Igniter continues to fire as long as power cord is plugged in.
 - a) Igniter sparks continually.
7. No thermostat usable with these units.

STOP

1. Securely close valve on the propane cylinder.
2. Continue to operate heater until all fuel in the hose has burned.
3. Unplug the power cord.

RESTART AFTER SAFETY SHUTDOWN

1. Securely close valve at propane cylinder. Unplug heater.
2. Wait 5 minutes.
3. Restart following "Start" procedure.

MAINTENANCE AND STORAGE

1. The heater should be inspected before each use, and at least annually by a qualified person.
2. Before each use, check the soft "O" ring seat at the bullnose of the POL fitting. If the "O" ring is cut, scuffed, or otherwise damaged, replace it with part number 73786.
3. Turn off the gas at the LP-gas supply cylinder(s) when the heater is not in use.
4. When the heater is to be stored indoors, the connection between the LP-gas supply cylinder(s) and the heater must be disconnected and the cylinder(s) removed from the heater and stored out of doors and in accordance with Chapter 5 of the standard for Storage and Handling of Liquefied Petroleum Gases ANSI/NFPA 58 and CSA B149.1, Natural Gas and Propane Installation Code.

SERVICING

A hazardous condition may result if a heater is used that has been modified or is not functioning properly. When the heater is working properly:

- The flame is contained within the heater.
- The flame is essentially blue with perhaps some yellow tipping.
- There is no strong disagreeable odor, eye burning or other physical discomfort.
- There is no smoke or soot internal or external to the heater.
- There are no unplanned or unexplained shut downs of the heater.

The parts lists and wiring diagram show the heater as it was constructed. Do not use a heater which is different from that shown. In this regard, use only the hose, regulator and cylinder connection fitting (called a POL fitting) supplied with the heater.

IMPORTANT Match the color stripe on the hangtag attached to the hose assembly with the color on the label located near the propane inlet fitting on the heater. Do not use alternates. For this heater, the regulator must be set as shown in "specifications". If there is any uncertainty about the regulator setting, have it checked.

A heater which is *not* working right must be repaired, but *only* by a trained, experienced service person.

In-warranty products will be repaired with no charge for either parts or labor. Please include a brief statement indicating date, place of purchase, the nature of the problem and proof of purchase.

Out-of-warranty products will be repaired with a charge for parts and labor.

HEATER ELEVATION ADJUSTMENT

This heater is equipped with an elevation adjustment panel located at the exhaust end of the control box.

1. Do not adjust the heater combustion tube elevation while heater is running or hot. Adjustments to elevation should only be made after the heater has cooled to touch.
2. To adjust the heater combustion tube elevation, turn the adjustment screw knob counterclockwise and lift the combustion tube to desired position.

SIZE AND CAPACITY OF PROPANE CYLINDERS REQUIRED

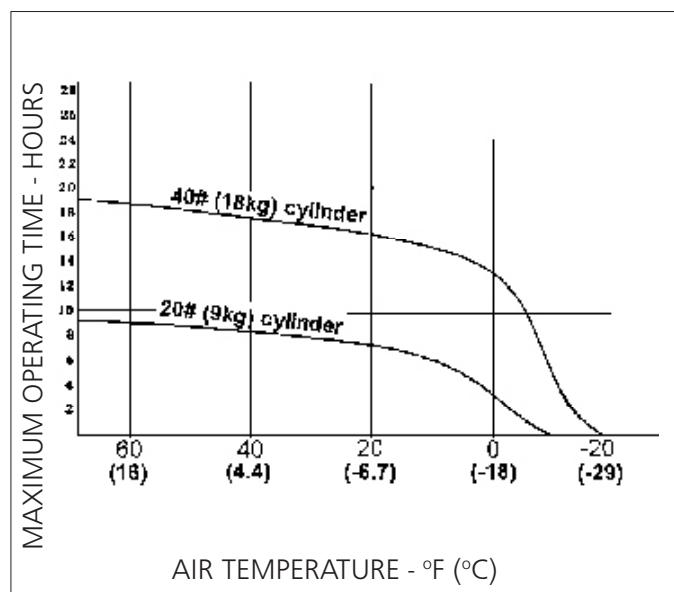
The charts below show the approximate size of the cylinder required for these heaters. To use the chart:

1. Select the lowest air temperature expected (at the bottom of the chart).
2. Move straight up to time of operation desired (left side of chart).
3. Read the cylinder size required.

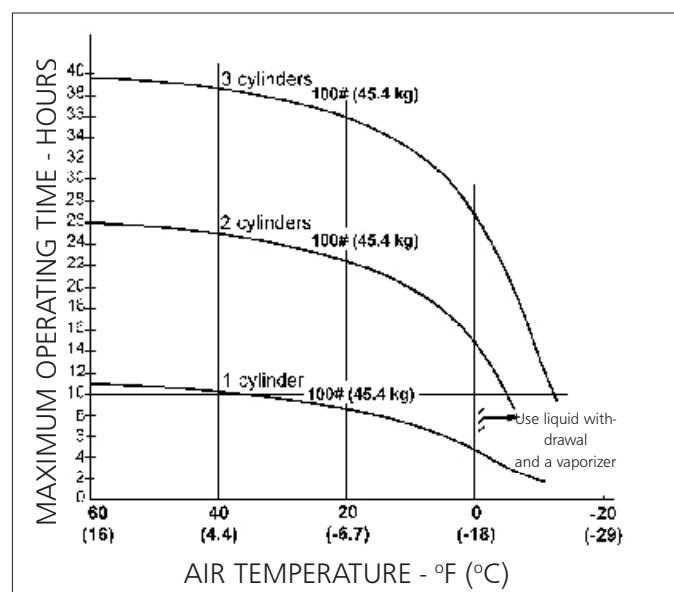
All heaters should have:

- full cylinders
- good air circulation
- no frost on cylinders

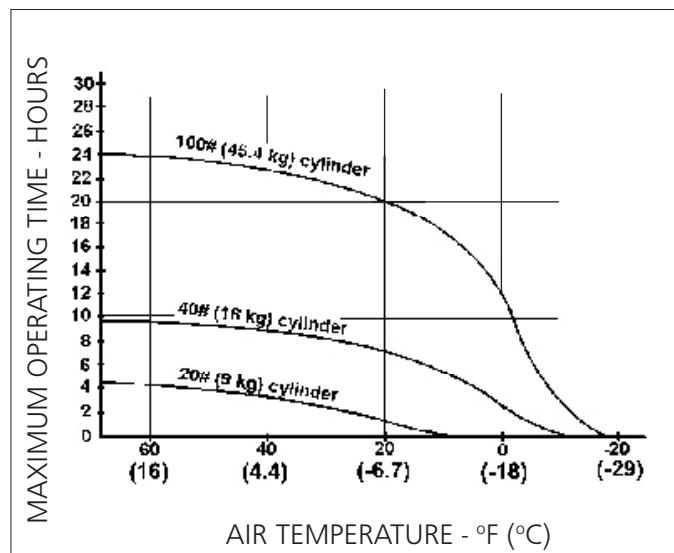
55,000 BTU/HR (16.1 kW)



125,000 BTU/HR (49.1 kW)



85,000 BTU/HR (33.4 kW)



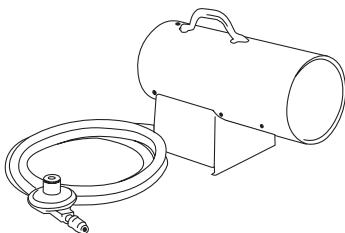
OPERATING INSTRUCTIONS AND OWNER'S MANUAL

MR. HEATER

MODEL MH55FAV, MH85FAV
MH125FAV

BUDDY-PRO

MODEL TS55FAV,
TS125FAV



READ INSTRUCTIONS CAREFULLY: Read and follow all instructions. Place instructions in a safe place for future reference. Do not allow anyone who has not read these instructions to assemble, light, adjust or operate the heater.

HEATSTAR

MODEL HS55FAV, HS85FAV
HS125FAV



WARNING: USE ONLY MANUFACTURER'S REPLACEMENT PARTS. USE OF ANY OTHER PARTS COULD CAUSE INJURY OR DEATH. REPLACEMENT PARTS ARE ONLY AVAILABLE DIRECT FROM THE FACTORY AND MUST BE INSTALLED BY A QUALIFIED SERVICE AGENCY. MR. HEATER HOSES F273701 AND F273702 ARE SPECIFICALLY DESIGNED FOR USE WITH THIS HEATER. USE OF OTHER HOSES MAY CAUSE THE HEATER TO BECOME INOPERABLE.

PARTS ORDERING INFORMATION:

PURCHASING: Accessories may be purchased at any Mr. Heater local dealer or direct from the factory.

FOR INFORMATION REGARDING SERVICE

Please call Toll-Free 800-251-0001 • www.mrheater.com

Our office hours are 8:30 AM – 5:00 PM, EST, Monday through Friday.

Please include the model number, date of purchase, and description of problem in all communication.

LIMITED WARRANTY

The company warrants this product to be free from imperfections in material or workmanship, under normal and proper use in accordance with instructions of The Company, for a period of one year from the date of delivery to the buyer. The Company, at its option, will repair or replace products returned by the buyer to the factory, transportation prepaid within said one year period and found by the Company to have imperfections in material or workmanship.

If a part is damaged or missing, call our Technical Support Department at 800-251-0001.

Address any Warranty Claims to the Service Department, Enerco Group, Inc., 4560 W. 160TH ST., CLEVELAND, OHIO 44135. Include your name, address and telephone number and include details concerning the claim. Also, supply us with the purchase date and the name and address of the dealer from whom you purchased our product.

The foregoing is the full extent of the responsibility of the Company. There are no other warranties, express or implied. Specifically there is no warranty of fitness for a particular purpose and there is no warranty of merchantability. In no event shall the Company be liable for delay caused by imperfections, for consequential damages, or for any charges of the expense of any nature incurred without its written consent. The cost of repair or replacement shall be the exclusive remedy for any breach of warranty. There is no warranty against infringement of the like and no implied warranty arising from course of dealing or usage of trade. This warranty will not apply to any product which has been repaired or altered outside of the factory in any respect which in our judgment affects its condition or operation.

Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitation or exclusion may not apply to you. This Warranty gives you specific legal rights, and you may have other rights which vary from state to state.

Enerco Group, Inc. reserves the right to make changes at any time, without notice or obligation, in colors, specifications, accessories, materials and models.



ANSI Z83.7/CGA 2.14-2000

ENERCO GROUP, INC., 4560 W. 160TH ST., CLEVELAND, OHIO 44135 • 216-916-3000
Mr. Heater is a registered trademark of Enerco Group, Inc.
© 2003, Enerco/Mr. Heater. All rights reserved

© 2003, Enerco/Mr. Heater. Tous droits réservés.
ENERCO GROUP, INC., 4560 W. 160TH ST., CLEVELAND, OHIO 44135-6100 • (216) 916-3000
Mr. Heater est une marque déposée d'Enerco Group Inc.

Enerco Group Inc. se réserve le droit d'effectuer des modifications en tout temps, sans préavis ni obligation, aux couleurs, aux spécifications, aux accessoires, aux matériaux et aux modèles.

ANSI Z83.7/CGA 2,14-2000



Certains États ou provinces ne permettent pas d'exclure ou de limiter les dommages indirects ou consécutifs. Par conséquent, les limitations ou exclusions ci-dessus mentionnées ne vous dédommagent pas d'autres droits qu'ils pourraient avoir la province ou l'Etat.

Le court de la réparation ou du remplacement sera en cas de violation de garantie. Il n'y a aucune garantie contre une transgression de ce genre ni aucune garantie tacite de qualité. Les usages du commerce ou de la habileté déclinaient. La présente garantie ne s'applique à aucun produit qui a été préparé ou modifié par d'autres que la fabriquant si cela influence de quelque façon que soit sur la condition de l'appareil ou son fonctionnement, selon notre jugement.

Le court de la réparation ou du remplacement sans frais pour les défectuosités, ni des dommages indirects, ni des dépenses encourues dans les retards causés par des défectuosités, ni des garanties ne saura être tenue responsable des retards causés par des défectuosités, ni des garanties, express ou tacite. Plus précisément, il n'y a aucune garantie concernant l'adéquation à une utilisation particulière ni aucune garantie concernant la qualité marchandise. En aucun cas

Ce qui est énoncé ci-dessus constitue la responsabilité totale de l'entreprise. Il existe aucune autre garantie, express ou tacite. Plus précisément, il n'y a aucune garantie concernant l'adéquation naturelle. Le court de la réparation ou du remplacement sans frais pour les défectuosités, ni des dommages indirects, ni des dépenses encourues dans les retards causés par des défectuosités, ni des

garanties, express ou tacite. Plus précisément, il n'y a aucune garantie concernant l'adéquation à une utilisation particulière ni aucune garantie concernant la qualité marchandise. En aucun cas

et l'adresse du détaillant de qui vous avez acheté le produit. L'entreprise ainsi que les détails de la réclamation, indiquez-nous également la date d'achat et le nom de l'acheteur. L'entreprise prépare ou

Adresssez toute réclamation relative à la garantie à Service Département, Enerco Group, Inc., 4560 W. 160TH ST., CLEVELAND, OHIO 44135 États-Unis. Indiquez-nous également le numéro de

800-251-0001.

Si une pièce est endommagée ou manquante, téléphonez à notre service de soutien technique au

dévivre.

La période de garantie pour les produits de la ligne de produits port payé par l'acheteur au fabricant dans la même période de vente, à sa discréction, les produits retournés port payé par l'acheteur à la livraison à l'acheteur. L'entreprise prépare ou

Conditions d'utilisation normale et adéquate, conformément aux instructions de l'entreprise, pour une période de un an à compter de la date de la réclamation.

L'entreprise garanti contre tout défaut de matériel ou de main-d'œuvre, dans des

GARANTIE LIMITÉE

toutes vos communications avec nous.

Veuillez indiquer le numéro du modèle, la date d'achat et la description du problème dans Nos heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 17 h HE, du lundi au vendredi.

Appelez sans frais au 800-251-0001 • www.enerco-mrhather.com

POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE SERVICE

Mr. Heater ou directement du fabricant.

ACHAT : On peut se procurer les accessoires par Internet ou dans tous les détaillants locaux

INFOS SUR LA COMMANDE DE PIÈCES :

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CET APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

IMPOSSIBLE LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL.

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

TYUXAUX MR. HEATER NUMéROS F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

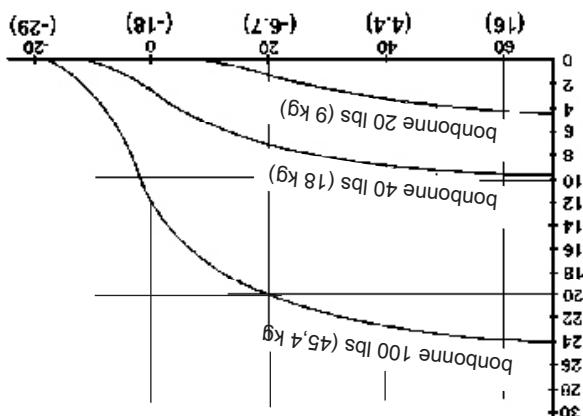
POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS

POUR CE APPAREIL DE CHAUFFAGE. L'EMPLOI D'AUTRES TYUXAUX POURRAIT RENDRE

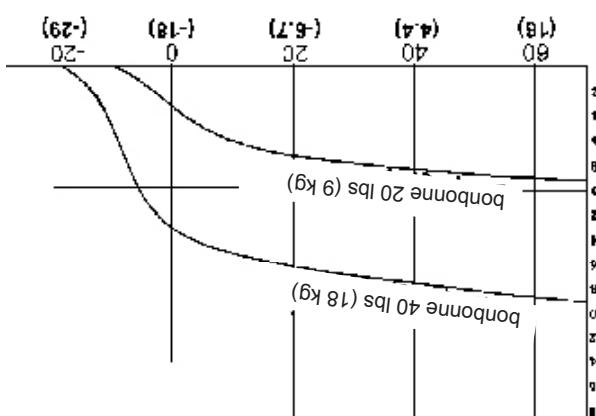
FABRICANT ET DISTRIBUTEUR N° F273701 ET F273702 SONT SPÉCIALEMENT CONçUS</p

TEMPÉRATURE DE L'AIR - OF (OC)



85 000 BTU/H (33,4 kW)

TEMPÉRATURE DE L'AIR - OF (OC)



55 000 BTU/H (16,1 kW)

Tous les appareils de chauffage doivent :

- être munis de bonbonne pleine
- disposer d'une bonne circulation d'air
- utiliser un vaporisateur à eau de givre

1. Sélectionnez la température de l'air la plus basse prévue (au bas du tableau).
2. Alliez ensuite directement au haut du tableau au temps d'utilisation désirée (côte gauche du tableau).
3. Notez la dimension de la bonbonne requise.

Les tableaux qui suivent indiquent la taille approximative de la bonbonne de gaz requise pour ces appareils de chauffage. Pour utiliser le tableau :

TABLEAU DE DIMENSIONS ET CONTENANCES DES BONBONNES DE GAZ PROPANE REQUISÉS

Les produits non couverts par la garantie seront réparés aux frais (pièces et main-d'œuvre) du client.

Les produits couverts par la garantie seront réparés sans frais, prévues d'achat. Description de la nature du problème avec la date, le lieu et la pièce(s) et main-d'œuvre comprises. Veuillez joindre une courte expérimentation.

Si un appareil de chauffage ne fonctionne pas correctement, il doit être réparé, mais seulement par un technicien formé et sujet du règlement du régulateur.

Sur cet appareil de chauffage, le régulateur doit être réglé tel qu'indiqué à la rubrique « Specifications ». Si vous avez un doute au sujet du réglage du régulateur, faites-le vérifier.

Cert appareil de gaz propane. N'utilisez aucun élément qui dénitrifie de gaz propane. N'utilisez pas un substitut.

Fixer le tuyau à la coulure de l'étiquette située près du raccord POL. Faire correspondre la bague de coulure de l'étiquette fixée au tuyau à la coulure de l'étiquette située près du raccord.

MPORTANT Faire correspondre la bague de coulure de l'étiquette POL fournis avec l'appareil de chauffage.

Le tuyau, le régulateur et le raccord de bonbonne (appelé raccord de chauffage qui diffère de ce qui est illustré. N'utilisez pas un appareil de chauffage tel qu'il a été construit. N'utilisez pas un appareil de chauffage aux yeux, ni de malaise physique en général.

La liste des pièces et le schéma de câblage présentent l'appareil à l'appareil.

Il ne se produit pas d'arrestes imprévus ou inexplicables de l'appareil.

Il n'y a pas de production de fumée ou de suie à l'intérieur ou brûlure aux yeux, ni de malaise physique en général.

Il n'y a pas de forte odeur désagréable, ni de sensation de jambes.

La flamme a une teinte bleue avec des points de couler.

La flamme reste dans l'appareil de chauffage.

fonctionne correctement :

Un appareil de chauffage qui a été modifié ou qui ne fonctionne pas correctement risque d'être une cause de dangers. Lorsqu'il

ENTRETIEN

Quand l'appareil de chauffage est rangé à l'intérieur, la propane.

Précise au chapitre 5 de la norme relative au rangement et à la manipulation des produits de pétrole liquéfiés ANSI/NFPA 58

et CSA B149.1 du Code d'installation du gaz naturel et du gaz

marquise au chapitre 5 de la norme relative au rangement, tel que doit être rangé l'appareil et l'extincteur, tel que

liquéfié et l'appareil doit être rangé à la bonbonne connexions entre la bonbonne d'alimentation en gaz propane

remplacez-le par la pièce n° 73786.

Avant chaque utilisation, vérifiez l'assise du joint torique souple

et au moins une fois par année par un technicien qualifié.

L'appareil de chauffage doit être vérifié avant chaque utilisation

ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

Recommandez la procédure « DEMARRAGE ».

Respectez toutes les « Précautions ».

Atendez cinq minutes.

Fermez complètement le robinet sur la bonbonne de gaz propane. Débranchez l'appareil de chauffage.

3. Débranchez le raccord POL (fuite à gauche) du tuyau et du

branchement de la sortie du robinet de la bonbonne de gaz propane, puis

la serrez-le avec une clé.

Raccordez le tuyau à l'appareil de chauffage en tournant le

raccord en sens horaire.

Ouvrez le robinet de gaz du raccord d'alimentation à une source

pour éliminer le gaz combustible.

4. Enfonsez le bouton du robinet de gaz pour allumer les

modèles 55FAV, 85FAV et 125FAV.

Ouvrez lentement le robinet principal de la bouteille de propane.

5. Une fois le brûleur allumé, gardez le bouton du robinet de

gaz enfoncé pendant 15 secondes avant de le relâcher, et

l'appareil de chauffage restera en fonction.

6. Allumez l'appareil fonctionne tant que le cordon d'alimentation est

sous tension.

Réglez le taux de combustion avec le clapet à bille au réglage

brûlure aux yeux, ni de malaise physique en général.

7. Allumez l'appareil fonctionner jusqu'à ce que tout le gaz dans

l'appareil fonctionne.

8. Allumez l'appareil fonctionnel jusqu'à ce que tout le gaz dans

le tuyau soit brûlé.

2. Fermez le robinet sur la bonbonne de gaz propane.

3. Laissez l'appareil fonctionner jusqu'à ce que tout le gaz dans

l'appareil fonctionne.

4. Arrêtez l'appareil de chauffage, laissez toujours le

5. Raccordez le tuyau à l'appareil de chauffage en tournant le

6. Ouvrez le robinet de gaz du raccord d'alimentation à une source

pour éliminer le gaz combustible.

7. Raccordez le tuyau à l'appareil de chauffage en tournant le

8. Lorsque vous utilisez une rallonge électrique, assurez-vous

que celle-ci supporte trois fils (mis à la terre) de dimensions appropriées.

9. Les connexions au moyen d'un mélange deau et de savon.

6. Ouvrez le robinet de gaz du raccord d'alimentation à une source

d'alimentation électrique de 15 V, 60 Hz, 1 Ø, mise à la terre

correctement.

7. Raccordez le tuyau à l'appareil de chauffage en tournant le

8. Les connexions au moyen d'un mélange deau et de savon.

5. Serrez fermement toutes les connexions de gaz.

4. Raccordez le tuyau à l'appareil de chauffage en tournant le

3. Branchez le raccord POL (fuite à gauche) du tuyau et du

la serrure avec une clé.

2. Respectez toutes les « Précautions ».

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

AVANT LE Fonctionnement

INSTRUCTIONS DE Fonctionnement

REDÉMARRAGE APRÈS UN ARRET D'URGENCE

3. Débranchez le cordon d'alimentation.

2. Attendez cinq minutes.

1. Fermez complètement le robinet sur la bonbonne de gaz

propane. Débranchez l'appareil de chauffage.

3. Recommandez la procédure « DEMARRAGE ».

2. Atendez cinq minutes.

1. Fermez complètement tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

découvrez, avertissez immédiatement le fabricant.

1. Vérifiez si l'ensemble tout dommage du bâti pu subir

l'appareil de chauffage pendant l'expédition. Si vous en

- Le gaz propane (liquefie) degage une odeur particuliere.
- Apprenez a reconnaître cette odeur. Consultez les rubriques D'ouir du gaz combustible et Substance odorante, ci-dessus.
- Même si vous n'avez pas été formé pour effectuer l'entretien et la réparation de l'appareil, soyez TOUJOURS attentif aux odeurs due dégagement le gaz propane (liquefie) et le gaz naturel.
- Si vous n'etes pas forme pour procéder à l'entretien et à la réparation des appareils au gaz propane (liquefie), ne tentez pas d'allumer l'appareil, de le préparer ou de l'enlever, ni d'ajouter des réglettes au système d'alimentation en gaz propane de l'appareil.
- Peu importe les conditions, une bonne pratique de sécurité consiste à sentir de temps à autre autour de l'appareil.

RETE NIR!

ATTENTION POINTS ESSENTIELS A

- Certaines personnes ne détectent pas bien les odeurs.
 - Est donc possible que certaines personnes ne puissent sentir la substance odorante assoutie au gaz propane (liquéfié) ou au gaz naturel. Vous devrez savourer si vous arrivez à déceler l'odeur du gaz propane et celle du gaz naturel. Pour ce faire, les détails suivants le gaz combusible.
 - Apprenez à reconnaître l'odeur du gaz propane et celle du gaz naturel. Pour cela, les détails suivants de cette pâtesse pour vous aider à reconnaître l'odeur de propane (liquéfié) locaux serviront heureux de vous fournir un feuillet comprimant une pâtesse à humeur. Servez-vous de cette pâtesse pour vous aider à reconnaître l'odeur de cette odeur est demeuré un certain temps peut s'estomper si l'on peut filtrer l'odeur.
 - En cas de fuite sous terrain, le déplacement du gaz dans le sol peut également déclencher une odeur.
 - L'intensité de l'odeur du gaz propane (liquéfié) peut varier à différents niveaux. Étant donné que le gaz propane (liquéfié) est plus lourd que l'air, l'odeur peut être plus prononcée à des intervalles.
 - De gaz. Si une odeur de gaz persiste, même si elle est minime, agissez comme si l'aggravait d'une future catastrophe.
 - Portez toujours attention à la moindre odeur importante. Intervenez immédiatement tel que décrit ci-dessous.

AUCUNE SUBSTANCE ODORANTE

- Ne prenez aucune mesure qui provoquerait l'allumage des vapesurs de gaz. Utilisez aucun interrupteur électrique. Ne tirez sur aucune source d'allumage ou rallonge électrique. N'allumez pas d'allumettes ni aucune source de flamme. N'utilisez pas votre téléphone.
- Faites évacuer immédiatement toute personne se trouvant dans l'immeuble.
- Fermez tous les robinets d'alimentation du réservoir de gaz propane (liquefie) ou dé la bonbonne, ainsi que le robinet d'alimentation primaire siège sur le compteur, si vous utilisez du gaz naturel.
- Si vous utilisez du gaz propane (liquefie) et que l'air est peut s'accumuler dans les endroits près du sol. Si vous croyez qu'il y a une fuite de gaz propane, éloignez-vous des endroits plus bas.
- Utilisez le téléphone d'un voisin et communiquiez avec votre fournisseur en gaz combustible et votre service d'incendies. Ne retournez pas dans l'immeuble ou dans le secteur.
- Netrez pas dans l'immeuble et restez-en à l'écart jusqu'à ce que l'incendie soit éteint.

ODEUR DE GAZ COMBUSTIBLE

Les étourdissements et la difficulté respiratoire.

- Le processus de combustion dans le spécifications appareil exige un apport adéquat en air de ventilation.
 - Consultez la rubrique portant sur les manuel de l'appareil ou sur la plaque de données de l'appareil, ou communique avec le fabricant pour obtenir les renseignements relatifs aux exigences en apport d'air de ventilation pour la combustion.
 - Le processus de combustion ne peut s'effectuer correctement si l'apport en air de ventilation est insuffisant.
 - Une combustion inadéquate produit des emanations nocives de monoxyde de carbone qui peuvent entraîner des troubles de santé graves, voire mortels. Les symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone sont les mauvaises têtes,

Risque d'asphyxie

AVERTISSEMENT LIÉ AUX SUBSTANCES ODOURANTES

- PRECAUTIONS LIÉES À LA SÉCURITÉ**
- VENTILATION : Ouvrures minimales requises
- APPAREIL DE CHAUFFAGE OUVERTURE OUVERTURE
- AIR PULSE (55) 1 pi² 1 pi²
- AIR PULSE (85, 125) 2 pi² 2 pi²
- FIGURE 1
- ÉCARTE MINIMUM : entre l'appareil et tout matériel combustible.
- Du plancher 0 pi
- De la sortie 6 pi
- Des cotés 2 pi
- Du dessus 3 pi
- Placez l'appareil à 3 m (10 pi) des bâches et des revêtements similaires, et fixez-les afin d'empêcher tout battement ou mouvement causé par le vent.
- FIGURE 2
- SI UN ODEUR DE GAZ EST DÉTECTÉE, ARRÊTEZ IMMÉDIATEMENT L'APPLIQUATION INTÉRIEURE SEULEMENT. LA VENTILATION DOIT ÊTRE ARRÊTÉE. FIGURE 1. (Voir également « Précautions liées au adéquation. Pour utilisation intérieure seulement. La ventilation doit être remplacée le tuyau par l'ensemble du tuyau recommandé devant d'utiliser l'appareil. En cas d'abrasion, assurez-vous que l'appareil de chauffage est correctement fixé au tuyau à la coulisse de l'étructure pour utiliser le tuyau avant qu'il ne soit pas exposé avec l'appareil. Faites correspondre la bande de l'appareil à une distance minimale de 13 m (7 pi) ou (au Canada) de 3 m (10 pi) de l'appareil de chauffage et n'orientez pas l'écappement directement vers les réservoirs.
- IMPORTANT Utilisez uniquement le tuyau et le régulateur fournis avec l'appareil. Faites correspondre la bande de chauffage le tuyau avant qu'il ne soit pas exposé avec l'appareil de chauffage et n'orientez pas l'écappement directement vers les réservoirs.
7. FICHE DE SÉCURITÉ DES MANUFACTURES. Si vous avez des questions à propos de l'application des normes de propane à votre fermeture vers le haut). Fixez-les comme il convient de sorte d'installer les bombonnes de propane verticalement (roublie de détailiant de gaz propane.
8. Pour utilisation intérieure seulement. La ventilation doit être remplacée le tuyau par l'ensemble recommandé devant d'utiliser l'appareil. En cas d'abrasion, assurez-vous que l'appareil de chauffage est correctement fixé au tuyau à la coulisse de l'étructure pour utiliser le tuyau avant qu'il ne soit pas exposé avec l'appareil. Faites correspondre la bande de l'appareil à une distance minimale de 13 m (7 pi) ou (au Canada) de 3 m (10 pi) de l'appareil de chauffage et n'orientez pas l'écappement directement vers les réservoirs.
9. Si une odeur de gaz est détectée, ARRÊTEZ IMMÉDIATEMENT l'application intérieure seulement. La ventilation doit être arrêtée. FIGURE 1. (Voir également « Précautions liées au adéquation. Pour utilisation intérieure seulement. La ventilation doit être remplacée le tuyau par l'ensemble recommandé devant d'utiliser l'appareil. En cas d'abrasion, assurez-vous que l'appareil de chauffage est correctement fixé au tuyau à la coulisse de l'étructure pour utiliser le tuyau avant qu'il ne soit pas exposé avec l'appareil. Faites correspondre la bande de l'appareil à une distance minimale de 13 m (7 pi) ou (au Canada) de 3 m (10 pi) de l'appareil de chauffage et n'orientez pas l'écappement directement vers les réservoirs.
10. Placez l'appareil de chauffage de façon à ce qu'il ne soit pas propane.
11. Conservez un écart minimal entre l'appareil entier et tout matériel exposé directement à la vapeur.
12. En raison des températures élevées de la surface et de combusible (tel que du papier). FIGURE 2.
13. Utilisez uniquement sur des surfaces stables et de niveau.
14. Utilisez pas l'appareil avec conduits d'air. N'obstruez pas l'entrée et la sortie d'air.
15. Utilisez qu'avec l'alimentation électrique spécifique. Le racordement électrique et la mise à la terre doivent être conformes au Code national de l'électricité - ANSI/NFPA 70 (aux États-Unis) - et à la norme CSA C22.1, partie 1 du Code canadien de l'électricité (au Canada).
16. Utilisez qu'avec une prise ou une rallonge mise à la terre munie de trois broches.
17. Ne déplacez pas l'appareil, ne le touchez pas et n'essayez pas de faire l'enfermement alors qu'il est chaud.
18. Vous ne devrez jamais ajouter la hauteur du tube de combusible ou fonctionne. Les réglages de chauffage l'appareil doivent être chaud ou fonctionne. Les réglages de chauffage l'appareil doivent être utilisés lorsque l'appareil en observant les codes de sécurité au toucher.
19. Utilisez l'appareil en observant les codes de sécurité au gaz naturel et du gaz propane.

| Modèle :..... | 55FAV..... | 85FAV..... | 125FAV..... | évalue à : | 30 000 à 55 000 | 50 000 à 85 000 | 75 000 à 125 000 | évaluer à : | 30 000 à 55 000 | 50 000 à 85 000 | 75 000 à 125 000 | évaluer à : | |
|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| Consommation de gaz : | (de 8,8 à 16,1 KW) | (de 14,6 à 25,0 KW) | (de 21,9 à 36,6 KW) | De 0,64 à 1,1 Kg/h | De 1,04 à 1,77 Kg/h | De 1,59 à 2,63 Kg/h | (de 1,4 à 2,5 lb/h) | (de 2,3 à 3,9 lb/h) | (de 3,5 à 5,8 lb/h) | (de 1,4 à 2,5 lb/h) | (de 2,3 à 3,9 lb/h) | (de 3,5 à 5,8 lb/h) | |
| Nombre d'offices de combustible : | 18 | 18 | 18 | 0,50 mm | 0,6024 mm | 0,75 mm | Dimension des offices : | (0,0196 po) | (0,0240 po) | (0,0250 po) | Dimension des offices : | (0,0196 po) | Dimension des offices : |
| Sortie d'air chauffé : | 8,49 m ³ /min | 9,91 m ³ /min | 9,91 m ³ /min | (350 pi ³ /min) | (350 pi ³ /min) | (350 pi ³ /min) | Sortie d'air chauffé : | (300 pi ³ /min) | (350 pi ³ /min) | (350 pi ³ /min) | Sortie d'air chauffé : | (300 pi ³ /min) | Sortie d'air chauffé : |
| Élev. moyenne temp. de l'air : | 11 °C (200 °F) | 11 °C (200 °F) | 11 °C (200 °F) | 11 °C (200 °F) | 11 °C (200 °F) | 11 °C (200 °F) | Élev. moyenne temp. de l'air : | 11 °C (200 °F) | 11 °C (200 °F) | 11 °C (200 °F) | Élev. moyenne temp. de l'air : | 11 °C (200 °F) | Élev. moyenne temp. de l'air : |

PRÉCAUTIONS LIÉES AU FONCTIONNEMENT

- mal de tête
- étourdissement
- sensation de brûlure au nez et aux yeux
- naufrage
- mal de gorge ou bouche sèche

Assurez-vous donc de respecter les conseils au sujet de la ventilation mentonnés dans ces instructions.

Un appareil à air pulsé signifie que l'air est soufflé dans l'appareil de chauffage par un ventilateur. La qualité de la combustion dépend du débit d'air. Par conséquent, l'appareil de chauffage doit pas être modifié ni fonctionner si des pièces sont mandatrices. Dans le même ordre d'idées, les systèmes de sécurité doivent pas être contournés ni modifiés pour faire fonctionner d'autres personnes, utilisateur est responsable d'informer ces dernières des instructions et précautions liées à la sécurité et de l'orsque l'appareil de chauffage doit fonctionner en présence d'autres personnes, l'utilisateur est responsable d'informer ces dernières des dangers inhérents.

Cet appareil a été conçu et homologué pour être utilisé comme appareil de chauffage pour chambre de construction, conformelement à la norme Z83.7/CGA 2, 14-2000 de l'ANSI. Soutenez à l'organisme local responsable de la sécurité et des incendies toute question relative à votre type d'installation. Selon le type d'application, d'autres normes peuvent s'appliquer et régir l'utilisation des produits de combustion pour un appareil de chauffage. L'organisme local qui en est responsable aura tous les produits de combustion se retrouvent dans l'air ambiant.

Même si l'efficacité de combustion de l'appareil de chauffage est presque complète, il produit quand même de petites quantités de monoxyde de carbone. Le monoxyde de carbone (appelé CO) est toxique. Notre organisme ne peut en supporter que de faibles quantités. Il est possible que le CO s'accumule dans le local à chauffeur. Une ventilation inadequée pourra ainsi causer la mort. Les symptômes ressentis en cas de ventilation inadequate sont les suivants :

| | |
|----|--|
| 12 | GARANTIE |
| 11 | PIÈCES POUR LE MODÈLE 125FAV |
| 10 | PIÈCES POUR LE MODÈLE 85FAV |
| 9 | PIÈCES POUR LE MODÈLE 55FAV |
| 8 | SCHÉMAS DE CABLAGÉ |
| 7 | TABLEAU DE DIMENSIONS ET CONTENANCES |
| 6 | ENTRETIEN |
| 6 | INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT |
| 5 | AVERTISSEMENT LIÉ AUX SUBSTANCES DODRANTES |
| 4 | PRÉCAUTIONS LIÉES À LA SÉCURITÉ |
| 3 | PRÉCAUTIONS LIÉES AU FONCTIONNEMENT |
| 2 | AVERTISSEMENTS |
| 2 | SPECIFICATIONS |

SPECIFICATIONS

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT : DANGERS D'INCENDIE. D'EXPLOSION ET D'INHALATION CONSERVEZ LES MATERIEL AUX COMBUSTIBLES TELS QUE LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LE PAPIER ET LE CARTON À UNE DISTANCE SÉCURITAIRE DE LA PAPERIE ET DE CHAUFFAGE COMME LE RECOMMANDENT LES INSTRUCTIONS. N'UTILISEZ JAMAIS L'APPAREIL DE CHAUFFAGE DANS UN LOCAL QUI CONTIENT OU RISQUE DE CONTENIR DES PARTICULES COMBUSTIBLES EN SUSPENSION DANS L'AIR OU DES PRODUITS TELS QUE DE LALESSANCE, DES SOLVANTS, DU DILUANT À PEINTURE, DES PARTICULES DE POSSIBILITÉ DE POUSSEZ DES PRODUITS CHIMIQUES INCORRIGABLES. L'ETAT DE LA CALIFORNIE CONSIDÈRE CERTAINS PRODUITS CHIMIQUES APPARÉL CRÉÉ DES SOUS-PRODUITS DE COMBUSTION COMME DES GAZ MONOXYDE DE CARBONE, UN PRODUIT CHIMIQUE RECONNU PAR L'ETAT DE LA CALIFORNIE COMME CAUSE DE CANCER ET D'ANOMALIES CONGÉNITALES (OU AUTRES RISQUES POUR LA REPRODUCTION).

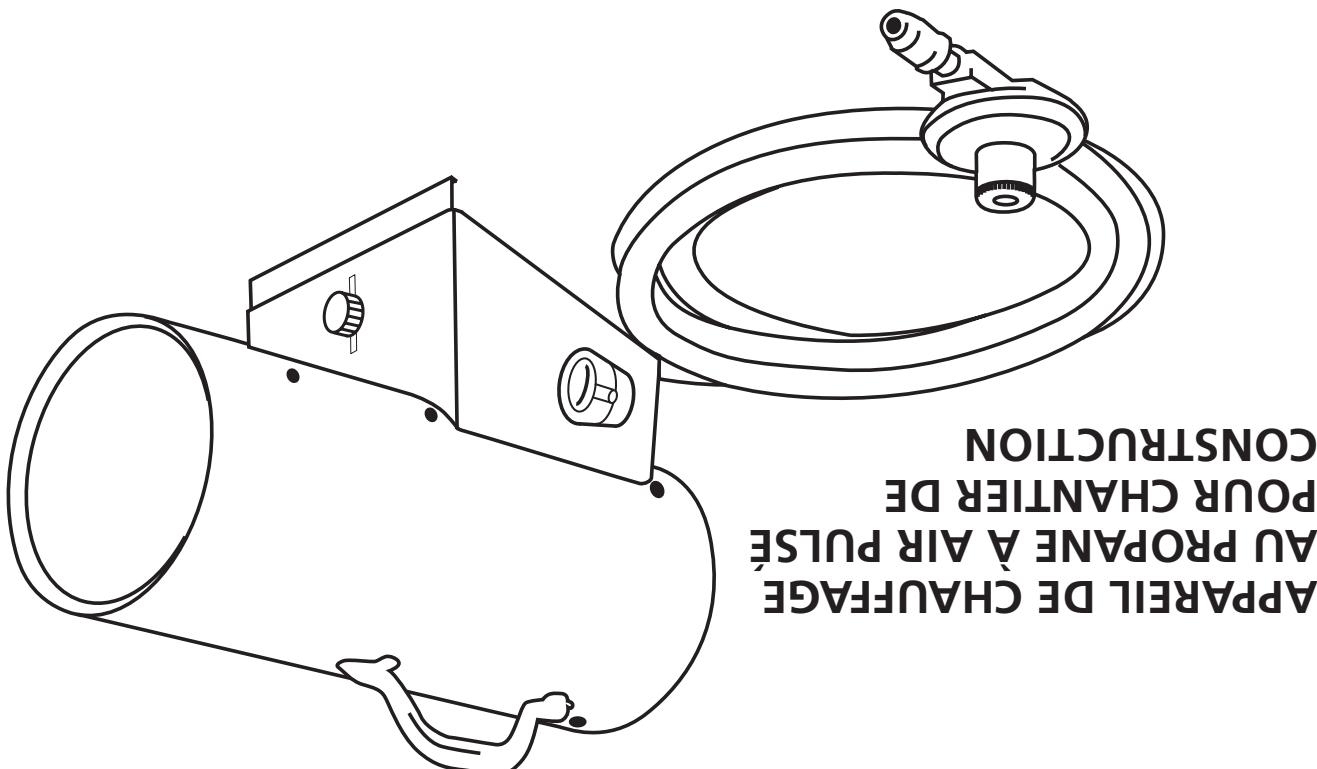
AVERTISSEMENT : NON CONDUIS POUR UN UTILISATION DANS LA MAISON OU UN VEHICULE RECREATIF

AVERTISSEMENT : VOTRE SÉCURITÉ PERSONNELLE EST L'IMPORTANTE AVANT D'UTILISER CET APPAREIL DE CHAUFFAGE.

Cet appareil de chauffage portatif alimenté au gaz n'est pas ventile. Il utilise l'oxygène de l'air ambiante. Une circulation d'air adéquate doit être assurée pour la combustion et la ventilation. Voir page 3.

- L'entretien doit être effectué par un fournisseur de services d'entretien qualifié.
- Fermez l'alimentation en gaz à l'appareil.
- Éteignez toute flamme nue.
- Ne tenez pas d'allumer l'appareil de chauffage.
- EN PRÉSENCE D'UNE ODEUR DE GAZ de cet appareil, ni d'autre autre appareil.
- Aucune bouteille de propane liquide non raccordée pour utilisation ne doit se trouver à proximité de cet appareil.
- N'entreposez ni n'utilisez d'essence ou autres liquides ou vapeurs inflammables à proximité de ce type d'appareil.

AVERTISSEMENT: Le fait de ne pas respecter les instructions données dans le présent guide avec exactitude risque d'entraîner une explosion ou un incendie causant des dommages matériels, des blessures et des pertes de vie.



HEATSTAR

LISEZ SOIGNEUSEMENT LES INSTRUCTIONS :

MODÈLE
HS55FAV, HS85FAV
HS125FAV

Conservez les instructions en sécurité pour vous y référer ultérieurement. Intégrées à quiconque n'a yan pas lu les présentes instructions d'assembly, d'allumage, de régler ou de faire fonctionner cet appareil de chauffage.

MODÈLE
MH55FAV, MH85FAV
MH125FAV

GUIDE D'UTILISATION ET INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT